

31 août 2018 -17:55

Appartient à Conseil des ministres du 31 août 2018

Proposition d'organiser des coordinations de composition techniques consacrées aux dossiers numériques

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères et européennes Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'organisation de coordinations techniques concernant les dossiers numériques, au niveau européen et international.

Ces dernières années, l'évolution numérique 'disruptive' a profondément transformé notre société. Le lancement en 2015 du vaste chantier législatif couvert par le Marché unique numérique vise à rencontrer cette digitalisation effrénée et domine depuis lors l'agenda européen. Une position belge cohérente et transversale est indispensable afin de ne pas rater les opportunités de cette révolution digitale. La Belgique entend œuvrer à la construction de ce chantier digital européen.

Dans ce cadre, le Conseil des ministres a approuvé la création d'un réseau de points de contact à désigner dans chaque administration et qui sera chargé de fournir des informations aux coordinateurs désignés au sein du SPF Affaires étrangères. Un point de contact sera également désigné dans chaque cellule stratégique. L'objectif de ce réseau est de coordonner les points de vue belges au niveau technique.

La création d'une taskforce multidisciplinaire serait à même de relever ce nouveau défi, sans modifier les accords de coopération. Cette nouvelle cellule devra pouvoir organiser les réunions de coordination techniques nécessaires afin d'établir une position belge dans ces dossiers transversaux, avec l'appui d'un réseau d'experts (« digital contact points ») à désigner dans chaque administration. La taskforce et son réseau faciliteront également la transmission fluide des informations nécessaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>